POUR UNE NEURO-ÉTHIQUE RESPONSABLE

Corinne IMBERT
- ▶ Sénatrice Ratt. Les Républicains de la Charente-Maritime
- ▶ Secrétaire de la commission des Affaires sociales du Sénat
- ▶ Membre du Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé
- ▶ Conseillère départementale de la Charente-Maritime
- ▶ Conseillère municipale de Beauvais-sur-Matha



Par définition, les neurosciences ont pour objet l'étude du fonctionnement du système nerveux. Elles regroupent un certain nombre de disciplines parmi lesquelles la psychiatrie, la neurochirurgie, la psychologie ou encore la neurologie... Le dénominateur commun de l'identité humaine nous amène à penser que ces disciplines entretiennent des relations étroites avec les sciences humaines, confirmant ainsi le développement contemporain de l'interdisciplinarité dans le champ universitaire. De plus, l'accroissement de la place de l'intelligence artificielle et du Big Data dans nos sociétés favorise le recours aux neurosciences.

Les neurosciences sont tributaires des progrès de la technologie. À ce titre, on note une amélioration qualitative de ces disciplines, en particulier ces dernières années. La neuro-imagerie (IRM, scanner cérébral, etc .) est l'une des techniques dont le développement a été le plus spectaculaire.

L'imagerie par résonnance magnétique fonctionnelle (IRMf), sous-branche de la neuro-imagerie, se rêve en technologie révolutionnaire permettant de traduire l'activité du cerveau en langage humain. Dans les faits, elle est basée sur la captation de l'activité de certaines zones du cerveau lors de l'exécution d'une activité cognitive, sensorielle, émotionnelle ou encore motrice. Certains scientifiques avancent l'idée selon laquelle cette technique permettrait de déterminer si un individu ment ou non dans le cadre d'un procès ou encore d'appréhender les habitudes de consommation d'un individu en analysant son activité cérébrale lors de la vue d'un produit spécifique (neuro-marketing).

De la même manière, certaines entreprises envisagent déjà de pouvoir utiliser cet outil lors des entretiens d'embauches de leurs futurs employés. Cas le plus extrême, plusieurs compagnies d'assurance réfléchissent déjà à l'idée de pouvoir utiliser l'IRMf de leurs assurés afin de pouvoir juger de la véracité des propos de ces derniers. Actuellement, il n'existe aucune étude scientifique permettant de prouver l'entière fiabilité de cette technologie. De plus, dans le cas où sa pertinence serait avérée, les questions éthiques liées à cette utilisation doivent être posées : L'utilisation de l'IRMf dans ces situations est-elle un progrès ?

Ces dernières années, des techniques de stimulation cérébrale transcrânienne ont été développées. À l'origine, ces outils servaient à résoudre certaines pathologies (séquelles après un AVC, etc.). Actuellement, nous assistons à une modification des pratiques autour de ces technologies. En effet, certains individus non malades utilisent la neuro-amélioration dans le but de développer leur capacité intellectuelle. À l'heure actuelle, on ne peut pas déterminer les réels bénéfices de ce procédé. En revanche, on connaît les risques avérés de cette utilisation (AVC, dépendance, évolution vers le transhumanisme, etc.). C'est pourquoi on ne saurait encourager autre chose que la prudence avec cet outil.

Les futures lois de bioéthique traiteront en partie de l'ensemble de ces problématiques. Face à la complexité de ces sujets, le Parlement devra aboutir à un texte équilibré, respectueux du progrès mais avant tout de l'humain, un texte éclairé soucieux de demain mais pas forcément réfractaire à hier. ●

« L'imagerie par résonnance magnétique fonctionnelle (IRMf), sous-branche de la neuro-imagerie, se rêve en technologie révolutionnaire permettant de traduire l'activité du cerveau en langage humain »



© Sénat